

2023/04/18

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 04 avril 2023 - Délibération n° 2023/04/18

Objet : VOTE DES AFFECTATIONS DE RESULTATS 2022 DU BUDGET ANNEXE « SPANC ».

L'an deux mille vingt-trois, le 04 avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 28 mars 2023, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : DESLOGES Georges – FAURE Josette – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – GARGUEL Karine – BOSLE Alain – GAUTIER Laurent – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVE Nadine – CLOCHON Bruno - DAVID Robert – DUBREUIL Raymond – BERTELOOT Dominique – DUGAY Jean-Pierre – FERRAND Marc – MOREAU Jean-Claude – BUSSIERE Jean-Claude – RABETEAU Raymond – DAURY Claudine - PAROT Jean-Pierre – ROYERE Joël – SALADIN Christine - LAROCHE Michel – POITOU Delphine - LAINE Joël – CALOMINE Alain – LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – DEFEMME Catherine – NOURRISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – PATAUD Annick – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine.

Etaient excusés : COTICHE Thierry - DUBOUIS Sandrine – BOUDEAU Philippe - RIGAUD Régis – FINI Alain – LAGRAVE Annick – FLOIRAT Myriam – MEYER Christian - SALGUERO-HERNANDEZ Jean-Manuel – COUCAUD Thierry – GRENOUILLET Jean-Yves – PAMIES Jean-Michel – TROUSSET Patrick - AUGUSTYNIAC Jérôme – DUGUET Pierre.

Pouvoirs

1. M. COTICHE Thierry donne pouvoir à M. DESLOGES Georges
2. Mme DUBOUIS Sandrine donne pouvoir à Mme FAURE Josette ;
3. M. RIGAUD Régis donne pouvoir à Mme POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène ;
4. M. FINI Alain donne pouvoir à M. BOSLE Alain.
5. Mme LAGRAVE Annick donne pouvoir à M. MALIVERT Jacques ;
6. Mme FLOIRAT Myriam donne pouvoir à M. BENABDELMALEK Clément ;
7. M. COUCAUD Thierry donne pouvoir à M. ROYERE Joel ;
8. M. GRENOUILLET Jean-Yves donne pouvoir à M. GAILLARD Thierry ;
9. M. PAMIES Jean-Michel donne pouvoir à Mme SALADIN Christine ;
10. M. AUGUSTYNIAC Jérôme donne pouvoir à M. SIMON-CHAUTEMPS Franck ;
11. M. DUGUET Pierre donne pouvoir à Mme SUCHAUD Michelle

Suppléances : M. Michel PICOURET remplace M. Patrick TROUSSET.

Secrétaire de séance : M. DERIEUX Nicolas

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	42	53			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
53	-	-			

Après avoir examiné et adopté le compte administratif 2022, le conseil communal a approuvé le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter	
Résultat de l'exercice 2022 :	12 683,95
Résultat reporté 2021 (ligne 002 du CA)	- 11 241,35
Résultat de clôture à affecter sur le budget 2023 :	1 442,60
Besoins réels de la section d'investissement	
Résultat d'investissement de l'exercice 2022 :	- 12 081,72
Résultat reporté 2021 (ligne 001 du CA) :	11 241,35
Résultat de clôture 2022 : (ligne 001 du budget 2023)	- 840,37
Restes à réaliser recettes :	-
Restes à réaliser dépenses :	-
Solde Restes à Réaliser ;	-
Résultat clôture + rar :	- 840,37
Besoin de financement :	840,37
Excédent de financement :	
Affectation du résultat de la section de fonctionnement	
Résultat excédentaire :	1 442,60
En couverture du besoin réel de financement :	840,37
En dotation complémentaire :	-
Total 1068 (année 2023) :	840,37
Excédent reporté (ligne 002 en recettes 2023) :	602,23
TOTAL AFFECTE :	1 442,60
Résultat déficitaire (ligne 002 en dépenses) :	-

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY

